L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 361.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

LE TRAFIC DES FAUX TICKETS DE PAIN

La Brigade Judiciaire vient de découvrir une nouvelle affaire et quatre individus ont été arrêtés

De nombreux feuillets ont été saisis

Une fois encore, depuis sa création, la brigade judiciaire de la sûreté roubaisienne vient de mettre à son actif, une superbe affaire de trafic de faux tickets de pain qui étaient écoulés en ville par des complices et ce, à des prix exhorbitants. Voici en quoi se résume cette belle opération :

UNE FEMME ACTIVE...

Depuis quelques semaines, il était constaté qu'un certain nombre de faux tickets de pain étaient régulièrement remis aux boulangers. Ces derniers, justement chagrinés par cette nouvelle offensive des fraudeurs du ravitaillement, décidèrent d'avertir les services de la répression. C'est ainsi que M. Tellier, commissaire de police, chargé de la B.J., délégua quelques inspecteurs spécialistes en la matière, afin de faire la lumière sur cette nouvelle affaire.

Après de patientes investigations, les enquêteurs acquirent la conviction que Marie Loiseau, épouse Auguste Lannoy, 37 ans, ménagère, 23, rue du Duc, ne devait pas être ignorante de ce trafic, car elle accusait une trop grande activité pour ne pas s'occuper de quelque chose dont les revenus devaient être vraiment intéressants... pour elle.

...QUI FIXE UN RENDEZ-VOUS

Ayant établi un faisceau de présomptions, les policiers décidèrent de brusquer l'attaque. L'un des inspecteurs se présenta le vendredi 8 courant, au domicile de la femme Loiseau. Ayant eu vent de son petit procédé pour assister les personnes dont le nombre des ticket de pain et nettement insuffisant pour leur consommation, il demanda s'il était possible d'avoir un certain nombre de feuillets pour lui et sa famille.

La trafiquante regretta de ne pouvoir donner satisfaction à son aimable visiteur qu'elle invita à repasser le lendemain vers 14 h., lui affirmant qu'elle aurait de quoi le contenter sur n'importe quelle quantité. Enchanté de cette réponse réconfortante, le « client » remercia l'aimable femme en lui disant qu'il serait présent au rendez-vous.

...ET SE FAIT PRENDRE DANS LA SOURICIÈRE

Dès que l'acheteur éventuel fut parti, Marie Loiseau se rendit chez son fournisseur Gaston Victor, 43 ans, ouvrier agricole, domicilié 87, rue Carnot, à Leers (Belgique). A ce dernier, elle commanda plusieurs millier de faux feuillets en annonçant que les affaires devenaient florissantes et qu'il y avait lieu de suivre les tractations de très près.

Le lendemain, au début de l'après-midi, ceci se passait donc samedi dernier, le Belge arrivait au 23 de la rue du Duc en portant un paquet sous le bras. Bien entendu, nos inspecteurs se tenaient à l'affût et, dès 14 heures, l'acheteur fit également son apparition. Sans tarder, le fournisseur étranger entra en pourparlers avec son « client » et il lui dit que les faux feuillets étaient cédés au « prix abordable » de 135 fr. pièce. Le marché fut conclu et, tandis que Victoor comptait le nombre de feuillets demandés, la porte d'entrée s'ouvrit comme par enchantement pour livrer passage à deux autres inspecteurs.

Se voyant découverts, les complices tentèrent de faire disparaître le plus rapidement possible, les preuves accablantes de leur trafic délictueux. La femme Loiseau saisit le paquet de faux feuillets qu'elle alla jeter dans la fosse des water-closets.

DES PREUVES EDIFIANTES

Sans se décontenancés, les enquêteurs tout en gardant à vue les deux complices, procédèrent à une visite domiciliaire chez Marie Loiseau. Cette perquisition amena la découverte de vingt-cinq feuillets cachés dans un buffet de la cuisine. Fouillée à son tour, la femme fut trouvée porteuse de vingt-quatre autres feuillets.

Les culpabilités étant nettement établies, les compères furent amenés devant M. Tellier, aux fins d'interrogatoire. Mais en cours de route, pour gagner les locaux de la sûreté, Marie Loiseau, croyant pouvoir profiter d'un moment d'inattention des inspecteurs, tenta de se débarrasser de trente demi-feuillets de faux tickets qu'elle avait réussi à dissimuler sous ses vêtements. Elle eut affaire à plus fin qu'elle comme elle put s'en rendre compte.

Interrogés par M. le Chef de la B.J., les trafiquants reconnurent le délit dont ils se sont rendus coupables. Victoor déclara livrer les feuillets à la femme Loiseau au prix de 135 fr. Celle-ci les revendait suivant ses déclarations, à 140 francs. Son mari, Auguste Lannoy, se chargeait, à l'occasion, du placement des faux tickets et il avait plus particulièrement, comme « client », le boulanger Michel Delhaye, 27 ans, installé 126, rue de Lannoy. Les faux tickets livrés à ce commerçant étaient mélangés avec les tickets authentiques et, ainsi, la fraude passait inaperçue. Le contrôle des tickets saisis chez Delhaye permit d'en retrouver une certaine quantité représentant un poids de 129 k. 500 de pain. Et ceci, chez ce seul boulanger. L'enquête se poursuit afin d'établir si d'autres collègues du peu consciencieux boulanger ne se sont pas prêtés à ce trafic. Signalons que la vidange de la fosse d'aisance de l'habitation des époux Lannoy-Loiseau permit de récupérer 183 faux feuillets.

Cette affaire se termine par l'arrestation de Marie Loiseau, de son époux Auguste Lannoy, du trop entreprenant belge Victoor et du peu scrupuleux boulanger Delhaye, qui ont tous été déférés au Parquet de Lille et écroués sous les inculpations de détention, ventes et achats de faux feuillets de tickets de pain et complicité d'écoulement desdits faux tickets.

MERCIER FRÈRES
100, Fg St-Antoine, Paris-12e
Ameublement, Décoration
ANCIEN — MODERNE
OBJETS D'ART TAPIS
Devis sur dem. Pas de catalogue

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Une cheminée s'écroule sur une femme

Un curieux accident qui, souhaitons-le, n'aura pas de suites fâcheuses pour l'infortunée victime, s'est produit hier, vers midi dix, face au numéro 35 de la rue du Pays. Une cheminée de cet immeuble, par suite du dégel, se désagrèges et les matériaux tombèrent sur la voie publique. Malheureusement, au même instant, passait Mlle Madeleine Maes, demeurant rue Jules Guesde, qui fut atteinte, à la tête, par une brique. Perdant connaissance, la victime dut être immédiatement relevée, puis examinée par M. le Docteur Dubois qui diagnostiqua une forte commotion cérébrale. La blessée fut transportée à l'hôpital « La Fraternité ».

MALADE SUR LA RUE

Au début de l'après-midi de lundi vers 13 h. 15, alors qu'il était de passage dans la rue Saint-Vincent-de-Paul, Alexandre Thuillier, 32 ans, domicilié 5 A, rue de Blanchemaille, s'affaissa sur le trottoir. Des personnes lui portèrent secours et le conduisirent au poste de police tout proche où le patient reçut les soins nécessaires. Il refusa toutefois de se faire examiner par un docteur. Après s'être réconforté, le malade fut reconduit à son

LE FROID HOMICIDE

Mme Vve Montaine, née Louise Cox, 75 ans, ménagère, a été retrouvée morte dans son habitation, 15, rue Franklin. M. le Docteur Baillu, après examen du cadavre, a conclu à une mort par hémorragie cérébrale et a délivré le permis d'inhumer. Les constatations d'usage ont été faites par M. Wattel, commissaire du 5e arrondissement.

HEPASCOL FRANÇOIS
TONI-RÉGULATEUR du FOIE

TOUT PLAIT

Profitant de l'absence de Mme Deroubaix, née Aline Lesage, un malfaiteur s'est introduit dans l'habitation de cette dernière située 108, rue de Lannoy. Après avoir fouillé partout, l'indésirable visiteur s'est retiré en emportant une modeste somme de cinquante francs, six pelotes de laine et une paire de gants de femme. Comme aucune trace suspecte ne fut relevée, on suppose que le malandrin a du faire usage de fausses clés. La police judiciaire poursuit les investigations.

CYCLISTES, ATTENTION !

Les usagers de la « petite reine » n'ignorent pas qu'à la tombée de la nuit, leur machine doit être pourvue d'un éclairage approprié. Toutefois, pour avoir signalé leur présence sur la chaussée par une lumière trop éblouissante, Aimé Leroy, journalier, à Bousbecque et Gilbert Rys, 8, rue Paul Wante, ont reçu un avertissement taxé.

VOTRE NUMERO S. V. P.

Jean Delcourt, 28 ans, rue du Vivier, 11, est chauffeur au service de M. Grégoire Mauguet, entrepreneur, 120, rue de la Gare, à Croix. Or, il commit l'imprudence de piloter une voiture dont le numéro minéralogique n'était pas visible et une contravention a sanctionné cette négligence. Son patron a été rendu civilement responsable.

LES MAUVAISES CHUTES

Par suite de l'état de la chaussée, on a enregistré hier de nombreuses chutes, dont quelques-unes eurent des conséquences fâcheuses C'est ainsi que M. Jules Bracaval, 65 ans, 1, rue Basse-Masure, se fractura la jambe droite. Mlle docteur Delelis l'a fait transporter à l'hôpital de La Fraternité

Au debut de l'après-midi, la même mesaventure est survenue à Mme Maria Devernage ,63 ans, 44, rue d'Iéna, qui se fractura la jambe gauche. Elle fut hospitalisée après avoir reçu les soins de M. le docteur Albert Descarpentries.

Avis aux Papetiers Détaillants

Les commerçants « Papetiers Détaillants » des départements du Nord et du Pas-de-Calais sont invités à adresser avant le 16 janvier, au **Bureau Régional d'Organisation du Commerce**, 28, rue du Pont-Neuf, à Lille :

Leur moyenne mensuelle de vente calculée d'après les références de ventes des exercices 1937-1938, 1938-1939 et 1er semestre 1941.

a) en papier impression écriture ;
b) en papier d'emballage ;

2° L'état de leurs besoins en ces catégories pour le mois de janvier 1943.

Les quantités doivent nous être fournies en poids.

« Ne doivent pas être compris dans la catégorie « Impression-écriture », les papiers dits : transformés. - Ex. : Papier à lettre ligné ou quadrillé, papier à lettre logé en boîtes ou en pochettes, enveloppes, agendas, blocs-notes, registres, cahiers, piquères ou copies d'écoliers, papier carbone, stencils, etc... 21.118

Sociétés et Comités

UNION DES MUTILLES ET REPOMMES. — Le Conseil d'Administration prie tous ses membres disponibles de bien vouloir assister aux funérailles de M. Pollet Georges, qui auront lieu le mercredi 13, à 9 h., en l'église Saint-Joseph. Rassemblement à la maison mortuaire, 70, rue Racine, à 8 h. 45.

JARDINS POPULAIRES. — Groupe Roussel A. — Les jardiniers ayant demandé la carte de jardinage et désirant des plants de pommes de terre sont priés de déposer leur commande au siège, 144, rue Edouard-Vaillant, pour le vendredi 15 janvier. Egalement pour cette date, les retardataires sont priés de régler leur cotisation.

SOCIETES SPORTIVES

ACADEMIE DES SPORTS. — Les membres d'honneur et honoraires qui

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.88) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 18 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 12 au 13 Janvier, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 14 à 8 h. 43.

se disposent à assister au gala de dimanche, à Roubaix, sont priés de faire retenir leurs places au plus tôt.

CARNET

FUNERAILLES. — On annonce le décès de Mme RAEPZAEDT Edouard, née PARENT Odile. — Les funérailles auront lieu jeudi 14 janvier à 10 heures, en l'église de Hiermont. Réunion à 9 h. 45 maison mortuaire, « Au Chapeau Jaune », grand rue, à HARNES. 3.108

ETAT CIVIL

Naissances : Annick Bayart, rue de Lannoy, 285 ; René Wanin, avenue Linné, 178 ; Alain Leplaz, rue de Boulvines, 135; Monique Tiberghien, boulevard de Strasbourg, 137.

Publications : Gustave Mouchon, apprêteur, rue Jean-Macé, 86 et Renée Vandevelde, soigneuse, rue de l'Ommelet, impasse Sévigné, 10 ; Marcel Cattelain, mécanicien-ajusteur, rue Cugnot, 24, cour Fontaine, 9 et Jeanne Maschelein, soigneuse, rue de Mouveaux, 3.

Décès : Bernard Masse, 4 mois, boulevard de Strasbourg, 108 ; Charles Behaegel, 75 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Louis Delepierre, 77 ans, 233, rue Jules Guesde, impasse Ingouville; 29 ; Georges Lortiois, 63 ans, rue Saint-Amand, 72, cour Despres, 3.

WATTRELOS

PAIEMENT DES SECOURS

On paiera, au Bureau d'assistance, 1 bis, rue Jean-Jaurès, le jeudi 14 Janvier, de 9 à 11 h., les allocations d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, les allocations d'assistance aux femmes en couches, d'allaitement maternel et l'assistance à la famille. Se munir de la carte d'identité.

CROIX

Un voleur et son complice sont découverts

La Société Lyonnaise des Textiles possède, 45, rue de Lille, un atelier dont la garde est confiée à M Alfred Delbecque Ce dernier avait dû s'absenter au mois d'octobre et à son retour, il y a quelques jours, il constata que l'on s'était introduit dans l'usine et dans l'appartement qu'il occupe dans le même immeuble.

300 kg. de charbon de forge, 2 baguettes d'étain pesant 4 kg., du bois, 10 litres d'essence, des outils et un moteur électrique avaient disparu.

M. Delbecque porte plainte auprès de M. Perney, commissaire de police, ainsi que M. Marcel Vanlande, demeurant 1, rue de Denain, à Lille, directeur de l'établissement.

Une enquête fut ouverte et l'on procède à l'interrogatoire de Henri Merlevède, veilleur de nuit à la C.I. M.A., ancien manœuvre à la Société des Textiles, qui, après une confrontation avec un électricien à qui il avait revendu 200 m. de fil électrique, fut obligé d'avouer qu'il s'était introduit à plusieurs reprises dans l'usine où il avait dérobé du charbon, le fil électrique et 2 baguettes d'étain.

Il avait porté tout cela chez son père, Lucien Merlevède, avec qui il habite 13, rue de Strasbourg.

L'enquête se poursuit, mais en attendant Henri Merlevède sera poursuivi pour vol et son père, Henri Merlevède, pour recel.

Jardins Populaires de Roubaix. — **Groupe Cavrois Croix.** — Les jardiniers inscrits pour les plants de pommes de terre seront servis chez Deriémont, 57, rue Victor-Hugo, du 12 au 15 courant, sur présentation de leur carte d'adhérent 1943. Se munir d'emballage.

Les cotisations seront encore reçues jusqu'au 15 janvier, dernier délai, au 68, rue J.-B.-Delescluse.

Les avertissements taxés. — Nous avons déjà attiré l'attention des habitants sur la nécessité de camouffler soigneusement les lumières de leurs habitations. La police, qui est décidée à sévir contre les délinquants, a dressé, au cours de la semaine qui vient de s'écouler, plusieurs avertissements taxés à des personnes qui ne tenaient pas compte de ces dispositions.

Ce sont : MM. Deseuw, 64, rue J.-Guesde ; Vanhelme, rue de la Macheellerie ; Leroy, 170, rue J.-Jeurès ; Delvoie, 187, rue J.-B.-Delescluse ; Allard, 18, rue Courbet, et Mme Lava, 172, rue Kléber.

Etat civil. — Naissances : Denise Rousselle, avenue A.-Courbet, impasse Delaalle, 13, née à la Maternité ; Jean-Bernard Sebille, rue Ferrer, 16 bis ; Renée Seghers, 208, rue Kléber, née à la Maternité.

Décès : Félicien Lefranc, 70 ans, 37, avenue de Flandre ; Jean Scherpereel, 62 ans, rue St-Piat, 5 ; Arthur Mesplomb, 41 ans, rue Pasteur, 14.

WASQUEHAL

RESTAURANTS A BON MARCHE ET SOUPES POPULAIRES.

Jeudi, de 14 à 16 h. 30, salle annexe rue de Roubaix, distribution des tickets pour le restaurant à bon marché et les soupes populaires pour la semaine du 16 au 23 janvier. Au centre, la distribution des dits tickets aura lieu à la Salle des Fêtes, rue Jean-Macé, samedi, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Recensement des pigeons voyageurs. — Les détenteurs de pigeons voyageurs sont tenus de remettre à la Mairie, 2e guichet, pour jeudi 14, au plus tard, la liste en triple exemplaire de leurs pigeons classés par numéros de bagues.

Etat civil. — Publication : Julien Hennebo, grutier, à Roubaix, rue de Beauvraert, cour Martel, 6, et Marguerite Aelbrecht-Devulder, sténodactylo, 1, rue Turgot, à Wasquehal.

Décès : Berthe Ghesquière, Vve Blondeau, 67 ans, rue Kléber, 36.

HEM

Cartes de lait

La distribution des cartes de lait du premier trimestre 1943 aux enfants et aux malades, aura lieu « Café du Tilleul », les 13 et 14 janvier, dans l'ordre ci-après :

Mercredi 13. — De 8 h. 30 à 9 h. 30, 1 à 150 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 151 à 300 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 301 à 400 ; 14 h. à 15 h., 401 à 625 ; 15 h. à 16 h., 626 à 900 ; 16 h. à 17 h., 901 à 1.100.

Jeudi 14. — De 8 h. 30 à 9 h. 30, 1.101 à 1.250 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 1.251 à 1.400 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 1401 à 1.550 ; 14 h. à 15 h., 1.551 à 1.725 ; 15 h. à 16 h., 1.726 à 1.900 ; 16 h. à 17 h. 30, 1.901 à la fin.

Se munir des nouvelles cartes individuelles d'alimentation. Les malades ayant déposé un certificat médical ne pourront obtenir la carte de lait que contre remise des lettres comprises dans les dernières diverses de leur feuille de rationnement, le vin ne pouvant être accordé aux titulaires de la carte de lait. Pour le cas où ils auraient déjà déposé des lettres pour l'obtention de la ration de vin, ils devront les retirer chez leur commerçant afin de les remettre lors du retrait de leur carte de lait.

CONSULTATION DES NOURRISSONS

La consultation des nourrissons aura lieu au petit dispensaire de la rue Victor-Hugo, mardi 12, à 14 h. 30.

Etat civil. — Naissance : Allard Jean-Claude, rue de la Vallée, 98.

Décès : Dubuis Angèle, 62 ans, rue Jean-Jaurès, Sentier Simoens, 5 ; Prévot Rose, 50 ans, rue J.-Guesde, 119.

LYS

COLIS POUR LES PRISONNIERS

Les retardataires doivent remettre leurs étiquettes Jeudi, de 14 à 16 h. au Patro.

FAMILLE DU PRISONNIER

Les enfants qui n'ont pu assister à la fête de Noël peuvent se présenter durant la journée du Mercredi 13, rue de Lannoy, 30.

Les Bons du Maréchal et du Comité sont valables chez les commerçants jusque fin courant.

HALLUIN

UN VIEUX MÉNAGE DE L'HOSPICE VA FÊTER SES NOCES D'OR

Dimanche 17 janvier, un vieux ménage de l'Hospice du Mont d'Halluin, les époux Cerlez-Demeyère, vont fêter leurs noces d'or.

M. Charles Louis Cerlez, ancien tisserand, est né à Hluin le 22 avril 1870. Son épouse, née Ursule Demeyère, est née le 15 octobre 1872 Ils se sont mariés à Halluin le 9 janvier 1893 et de leur union sept enfants naquirent, dont trois sont encore vivants ; ils habitaient au 5 de la Cité Cornil.

Depuis plusieurs années, comme vieux ménage, ils vivent à l'Hospice du Mont, où ils sont très estimés. Mme Cerlez est infirme.

Pour fêter cet anniversaire de 50 ans de mariage, en l'église St-Alphonse, au Mont, dimanche, à 9 h. 30 sera célébrée une messe en leur honneur ; puis une cérémonie organisée par la Délégation Spéciale de la Ville se déroulera à l'Hospice même. Une réception des jubilaires, la remise d'un cadeau, vin d'honneur et fête de famille constituera pour ces braves gens un excellent souvenir de cette journée, à laquelle, sans nul doute, voudra s'associer toute la population du Mont et les vieillards hospitalisés.

LES ALLOCATIONS MILITAIRES

Les bénéficiaires des allocations militaires sont informés qu'ils peuvent retirer, à la Mairie, aujourd'hui mercredi 13, de 9 h. à 11 h 30, leur certificat de paiement du 1er trimestre 1943.

SECOURS DE CHOMAGE

Ce mercredi, paiement des secours au local municipal, de 9 à 10 h. Egalement ce mercredi, de 14 h. à 14 h. 30, paiement des allocations aux familles de travailleurs occupés en Allemagne.

A l'U. O. H. — Ce mercredi, au stade municipal, à 19 h., répétition d'éducation physique pour tous les adhérents masculins.

A la Perception. — Ce mercredi, continuation du paiement des excédents de versement sur contribution nationale. Se présenter avec l'avis reçu, bureau ouvert de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures.

Voirie municipale. — Ce mercredi, enlèvement des ordures ménagères dans le secteur du Cimetière et des débris solides dans le secteur de la Gare.

Secrétariat des prisonniers libérés. — Ce mercredi, permanence au 42 rue Jean-Jaurès, de 17 h. 30 à 19 heures.

Etat Civil. — Naissance. — Rose Dewailly, rue de la Lys, 166.

Décès. — Rosine Delporte, 82 ans, chemin de Loisel, 86.

RONCQ

A la Jeanne d'Arc. — Mercredi, de 18 à 19 h., au local habituel, cours d'éducation physique et de gymnastique pour les pupilles.

Consultation des nourrissons. — Elle aura lieu mercredi 13, à 15 h., au local habituel situé 14, rue de Bousbecque (Commissariat).

MOUVAUX

Cercle dramatique les XX. — Réunion générale ce mardi 12, à 20 h., au siège, café du Centre, 83, rue de Lille.

A l'Etat civil. — Au cours de l'année 1942, les services de l'Etat civil ont enregistré 57 déclarations de naissance dont 3 reconnaissances contre 42 en 1941 ; 141 déclarations de décès dont 3 morts pour la France et 23 transcriptions, contre 130, dont 11 morts pour la France et 28 transcriptions, en 1941 ; 53 mariages contre 34 en 1941.

MARCQ-EN-BARŒUL

CENTRE D'ENTR'AIDE AMICALE DES PRISONNIERS

Réunion du Secteur de Marcq-Centre. — Dimanche, à 11 h., a eu lieu, avec une belle assistance, la première réunion de secteur à Marcq-Bourg. Il est heureux de constater que, malgré le mauvais temps, les prisonniers rapatriés n'oublient pas leurs camarades encore en exil ; cela est réconfortant et plein d'espoir pour l'avenir.

Le responsable du Secteur de Marcq-Bourg, Emile Donne, dont le dévouement est inlassable, fit un exposé succinct de tout ce qui avait été fait dans son secteur, et ce qu'il attendait des prisonniers rapatriés. Ceux-ci répondirent avec empressement et cet appel en prenant chacun en consigne une ou plusieurs rues. M. Emile Donne souhaite la bienvenue aux prisonniers récemment rapatriés et remercie les chefs de secteur et les membres du bureau d'avoir bien voulu assister à cette réunion, puis il passa la parole à M. Gérard Decholx, responsable général, qui explique le but du Centre d'Entr'aide, qui est l'Amicale des Prisonniers de guerre. En fin de séance, on eut la satisfaction d'enregistrer de nouvelles adhésions.

Soupes familiales. — Le paiement des soupes familiales aura lieu dans les différents secteurs jeudi 14 Janvier, pour la période du 18 au 29 janvier.

LILLE

Un beau lot de denrées contingentées qui restera en France

Ont été déférés au Parquet pour transport de denrées contingentées, les nommés : Galiglionge Luigi, gantier, à Bruxelles ; Burgan Francisco, gantier, à Bruxelles ; Corioni Fernand, à Bruxelles ; Corioni Guiseppe, charpentier, à Bruxelles, et Carrier Marguerite, manutentionnaire, à Bruxelles.

Tous ont été surpris transportant du beurre, gras de bœuf, fromage, biscuits, lard, pain, nouilles, achetés à des prix exorbitants et destinés à être transportés en Belgique

Les marchandises ont été saisies.

VOLS DIVERS

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de :

Mme Gourenay Anne-Marie, tenancière d'un cabaret, rue de Paris, pour vol de vins, liqueurs et apéritifs.

— Mme Scharinger, née Baron Yvonne, 18, rue de Wasemmes, pour vol de son porte-monnaie, au marché de Wasemmes.

— Mme Vve Imbert, née Boinet Yvonne, à Mons-en-Baroeul, rue de l'An Quarante, pour vol d'un portefeuille

— Mme Pottier, née Bertheloot Germaine, débitante de boissons, 267, rue Nationale, pour vol d'une chemise et d'une paire de bas.

RESPECTEZ LE REGLEMENT

Un gardien de la paix de service au carrefour des rues d'Arras et de Douai est intervenu pour faire descendre un voyageur qui avait pris place sur le marchepied d'un tramway E et qui persistait à y demeurer, malgré les injonctions du receveur. Il s'agit du nommé Wambre Adrien, 20 ans, monteur en charpente, à Mons-en-Baroeul, 14, cour de la Boucherie, qui a fait l'objet d'un P.V. pour infraction à la police des chemins de fer.

LE 1er CONCOURS D'HIVER de la Fédération des Sociétés de Gymnastique de Roubaix-Tourcoing-Lannoy et leurs cantons

La Renaissance de Marcq-en-Barœul a accepté l'organisation du 1er concours d'hiver de la Fédération qui se déroulera dimanche, en son gymnase, Place Doumer à Marcq. Ce concours marquera l'ouverture de la saison 1943, qui s'avère chargée ; la Fédération faisant preuve de vitalité et malgré la période actuelle, le Comité escompte la participation de plus de 80 concurrents pour les deux catégories, la 1re, réservée aux jeunes gens âgés de plus de 18 ans à la date du 1er concours, la 2e pour ceux âgés de moins de 18 ans.

Les épreuves sont les suivantes :

Barres parrallèles libres, préliminaire imposé, anneaux libres, saut du cheval, course de 60 m., lancer du poids.

Voici l'horaire de la réunion : 8 h. 30, rassemblement des jurés ; 8 h. 45, appel des concurrents ; 9 h., début des épreuves. L'entrée du gymnase est libre.

Pour se rendre au gymnase de la Renaissance, Place Doumer, à Marcq ; descendre du Mongy au Dépôt de Marcq, suivre l'avenue Clémenceau (Champ de courses) jusque la rue Nationale, prendre cette rue à droite, jusqu'à la Place Doumer.

Les sociétés qui n'auraient pas encore fait parvenir leurs listes d'engagement et des jurés sont priées de les envoyer d'urgence au Secrétaire Général, M. Debusine fils, 52, rue des Champs, Roubaix.

ÉTAT-CIVIL

Naissances : Billet Roselyne, 110, boulevard Montebello ; Pilchon Michel, 30, rue de Chateaudun ; Camelot Clotilde, 28, rue Bolleux ; Fournier Jacqueline, 73, rue Auber ; Decock Nelly, 52, rue Faraday ; Joncour Henri, 28, rue Caumartin ; Lesaffre Bernard, 113, rue du Faubourg de Roubaix ; Stevens Bernard, 14, place Sébastopol ; Duhtolt Chental, 26 bis, rue des Pyramides ; Croisonneau Micheline, 35, rue des Ponts-de-Comines ; Edmé Jean, 67, rue de la Barre ; Maerten Jeannine, 56, rue Léonard Danel ; Losé Brigitte, rue Cabanis, cité Casseville.

Décès : Buye Louis, 77 ans, veuf de Marie Vanschoote, 7, rue du Port; Menil Henri, 55 ans, ép. de Berthe Bolle, 20, rue des Vieux Murs ; Lenglard Paul, 55 ans, ép. de Julie De Jaeger, 21, rue Chaplin ; Rigaut Léonie, 70 ans, Vve de Jérémie Ryckeiynck, 20 bis, place Tourcoing ; Holleman Germaine, 53 ans, ép. de César Boulinguiez, 2, rue Bolify ; Fauverghe Charles, 79 ans, veuf de Rosalie Demaere, 249 bis, rue du Faubourg de Roubaix ; Rimpens René, 3 ans 1/2, 10, rue Moillet ; Raevesytn Charles, 73 ans, veuf de Hélène Rompteaux, 107, rue Saint-Amé ; Gruson Télesphore, 84 ans, veuf de Caroline Destriez, 13, rue Monta-gne ; Bouillon Alida, 61 ans, Veuve de Jules Offiman, 25, rue Royale ; Mullier Angée, 79 ans, Veuve de Edmond Leblanc, 34, rue du Transvaal ; Maillier Louise, 78 ans, célibataire, 104, avenue du Peuple Belge ; Devos Léon, 70 ans, veuf de Sophie de Ridder, 104, avenue du Peuple Belge ; Hieulle Jules, 71 ans, ép. de Thérèse Lapierre, 26, rue de la Bassée ; Nayea Blanche, 58 ans, ép. de Hippolyte Digniel, 196, boulevard Montebello ; Caron Henri, 82 ans, veuf de Joséphine Saul ; Dehaisne Odile, 65 ans, veuve de Louis Trainaux, 26, rue de Lannoy ; Facque Louis, 65 ans, ép. de Albine Vanbiervliet, 72, rue Léon-Gambetta ; Verschaeve René, 73 ans, ép. de Hélène Bayart, 6, rue Dumisle ; Remmens Louise, 72 ans, Veuve de Louis Roland, 93, rue d'Esquermes ; Prévot Victor, 76 ans, veuf de Jeanne Dubeaupoil, 92, rue Pierre Legrand; Dron Henri, 61 ans, ép. de Jeanne Olivier, 3, place Richebé ; Vilquain Jules, 84 ans, veuf de Maria Callens, 9, place du Théâtre.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Une jeune fille, sourde et muette, victime d'une agression à Orchies

Une jeune fille de 23 ans, sourde et muette, demeurant à la Cité des Jardins, à Orchies, rentrait chez elle l'autre soir, venant de Nomain. Un cycliste, Maurice Gravelines 20 ans, fromager, route de Saint-Amand, à Mouchin, l'invita à prendre place sur son cadre. Après quelques pédalées, le cycliste s'arrêta et contraignit la jeune fille à le suivre dans une maison abandonnée, où il tenta de lui faire subir des violences.

La sourde et muette alla trouver les gendarmes et parvint à leur faire comprendre ce qui s'était passé.

Gravelines a été arrêté. Après des dénégations, il est entré dans la voie des aveux.

HAZEBROUCK

Le corps d'un homme est retrouvé horriblement mutilé sur la voie ferrée

Se rendant pour prendre son service de garde-voie, dimanche vers 23 h., M. Dauchel, en suivant la voie ferrée d'Hazebrouck à Ebblinghem, aperçut sur le ballast le corps d'un homme qui avait été écrasé par le train. Il prévint aussitôt le commissariat de police.

La victime put être identifiée. Il s'agissait de M. Louis Leroy, employé de chemin de fer, demeurant 102, rue de La Rochelle. Avec plusieurs camarades il était arrivé dans la matinée en gare d'Hazebrouck. Il avait emprunté la voie ferrée, les bas-côtés étant impraticables par suite du verglas. Il prit sans doute le même chemin pour revenir dans la soirée.

On retrouva des débris de son corps sur une distance de 50 mètres. Le cadavre a été transporté à la morgue de l'hôpital.

Tribunal correctionnel DE LILLE

SOYEZ EN REGLE

Albert Degrave, 64 ans, propriétaire à **Roubaix**, 174, rue de Lannoy, s'est fait délivrer irrégulièrement une carte d'alimentation. 3.000 francs d'amende.

LES POINTS TEXTILES

C. Innegraeve, à **Tourcoing**, rue de Mouvaux, était poursuivi pour s'être livré à un trafic de faux points textiles et pour avoir détenu irrégulièrement un stock de cinq coupes de tissus. Quinze jours d'emprisonnement et 2.000 fr. d'amende.

LES TICKETS

René Vandenberghe, manœuvre, à **Roubaix**, 24, rue du Moulin, a acheté le 18 décembre 1942, 31 kg. de viande de porc et 6 kg. 500 de beurre sans remise de tickets. Deux mois d'emprisonnement et 3.000 fr d'amende.

LA PAIE

Marcelle Dordy, femme Grimonpres, voyageuse à **Tourcoing**, rue de Menin, 41, a dérobé une somme de 285 fr. représentant la paie d'une ouvrière. Six mois avec sursis.

DENRÉES CONTINGENTÉES

Photographe à **Bruxelles**, Maurice Schrooten, a été trouvé en possession de 3 kg. de beurre, de 2 kg. de gras de bœuf et d'une paire de chaussures de provenance française. Un mois et six jours d'emprisonnement plus 500 francs d'amende.

LES STOCKS DE LA CABARETIÈRE

Marie François, femme Romon, 48 ans, cabaretière à **Lille**, 9, place de l'Arbonnoise, a détenu en vue de la vente des stocks de denrées rationnées et notamment 133 kg. de sucre, 9 kg. de nouilles, 3 kg. de chocolat. Elle a été condamnée à quinze jours d'emprisonnement et à 20.000 fr. d'amende. Les marchandises ont été confisquées. Le tribunal a en outre ordonné deux insertions dans la presse locale.

LA HAUSSE ILLICITE

Louis Derry-x, commerçant en textiles à **Roubaix**, 301, rue Jules-Guesde, était poursuivi pour extension de commerce, défaut de facture et hausse illicite, portant sur des articles textiles. Il a été condamné à 15.000 fr. d'amende. Le tribunal a en outre ordonné deux insertions dans deux quotidiens régionaux.

LE LAIT ÉCRÉMÉ

Sylvie Verraes, femme Liévens, cultivatrice à **Cappelle-en-Pévèle**, hameau de Thorart, a écrémé son lait dans la proportion de 30 %. Elle a été condamnée à six jours d'emprisonnement avec sursis et à 10.000 fr. d'amende. Une insertion dans deux journaux régionaux a été ordonnée.

L'ABATAGE CLANDESTIN

Joseph Debruyne, cultivateur à **Ennetières-en-Weppes**, et Félix Hengoart, négociant à **Lomme**, ont été condamnés à 1.200 fr. d'amende pour abatage clandestin.

LA VIANDE

Pour transport de viande sans autorisation, création de commerce de viande, achat et vente de viande sans remise de tickets, un mois d'emprisonnement et 5.000 francs d'amende à Edgard Lécuyer, débardeur à **Lille** ; un mois et 10.000 francs à Paul Dequeu, chauffeur à **Marcq**, et un mois et 10.000 francs à Alphonse Huyghe, menuisier à **Marcq-en-Barœul**.

LE BIEN D'AUTRUI

Pour vol d'une bicyclette, six mois d'emprisonnement à Félix Devloo, monteur à Lille, 13, rue du Grand-Balcon.

AFFAIRES DIVERSES

Un mois d'emprisonnement pour délit douanier ; un mois pour délit de droit commun, 1.000 fr. et 500 fr. d'amende à Alphonse de Caluwe, marchand de chiffons à **Rumes**, pour détention de 20 kg. de maisena.

— Un mois avec sursis à Emile Doom, ouvrier de batteuse, à **Armentières**, et un mois à Paul Leroy, même adresse, pour vol de blé et livraison à la consommation d'une denrée faisant l'objet de mesures de rationnement.

A TRAVERS LA VILLE

VOLS DE VÉLOS

Plaintes pour vols de bicyclettes ont été déposées par Maurice Pottier, 79, rue de Beauvais et Fernand Denncuillin, 24, même rue.

VOL A L'USINE

Adolphe Vermersch, 24 ans, tisserand, 22, rue de Walleran, à Roncq, a été surpris en flagrant délit de vol de 700 grammes de laine à l'usine où il travaille. Conduit au commissariat central, il a été trouvé porteur de 500 grammes de laine de même origine. Il a été mis en état d'arrestation.

LE BON TABAC

Paul Renard, 129, Boulevard de l'Egalité, a été trouvé porteur de 500 grammes de tabac beige. Il a été conduit à la douane

LA DANSE EST INTERDITE

Oscar Cornil, 20, rue du Calvaire, a récolté un procès-verbal pour avoir laissé danser dans son établissement.

L'échange « Cuivre-Vin »

MM. les détaillants qui ont livré du vin contre timbres « cuivre-vin » sont informés que le paiement se fera contre échange des timbres, vendredi 15, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., à la Condition Publique, place Sébastopol à Tourcoing.